

ANNONCES DU MOIS DE FEVRIER 2019

Samedi 2 février 17 h catéchisme des enfants et rencontre avec les parents des CM 1
 18 h messe des familles **Présentation du Seigneur**
 pour Yvette ANTOINE – famille LAUNOY – Christophe ROUGEAU –
 François TRIBOULOT – Claude LAVERGNE 2^{ème} anniversaire –
 Jean-Marie JACQUOT et sa famille

DIMANCHE 3 FEVRIER
 10 h pas de messe sur la paroisse
 10 h 30 messe à Roville
 messe à Jeanménil

Mardi 5 février 18 h messe
 Mercredi 6 février 18 h messe
 Jeudi 7 février 8 h messe
 Vendredi 8 février 18 h messe
 20 h30 *rencontre de préparation au baptême*
 Samedi 9 février 10 h catéchisme
 18 h messe
 anniversaire Jocelyne RITTER & Jeanine BERTRAND – famille SEVERIN-ANXIONNAT

DIMANCHE 10 FEVRIER 5^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

10 h messe à Sainte-Hélène
 pour Charles BUSSI, Joël et les défunts de la famille
 Mardi 12 février 15 h 30 messe à la résidence « Les Lilas »
 pour Odile PETIT et sa famille
 Mercredi 13 février 8 h messe pour la famille SALTZMANN-PELLET
 14 h 30 *répétition chorale*
 Jeudi 14 février 8 h messe
 Vendredi 15 février 14 h mise en paquets d'ENSEMBLE n° 35
 15 h mise à disposition des diffuseurs
 18 h messe
 Samedi 16 février 18 h messe **6^{ème} dimanche du temps ordinaire**
 pour les familles DIDIERJEAN-THOMAS – François TRIBOULOT vivants & défunts de sa famille –
 quarantaine Jacques SPISSER

DIMANCHE 17 FEVRIER
 10 h pas de messe sur la paroisse
 10 h 30 messe à Roville
 messe à Jeanménil

Mardi 19 février 15 h 30 *Equipe de rédaction Ensemble*
 18 h messe
 Mercredi 20 février 18 h messe
 Jeudi 21 février 8 h messe
 Vendredi 22 février 18 h messe
 Samedi 23 février 18 h messe
 pour Marie-Thérèse COVE – André SEIGNEUR

DIMANCHE 24 FEVRIER 7^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

10 h messe à Vomécourt
 Mardi 26 février 18 h messe
 Mercredi 27 février 14 h 30 *répétition chorale*
 18 h messe
 Jeudi 28 février 8 h messe

Vendredi 1^{er} mars 18 h messe
Samedi 2 mars 18 h messe **8^{ème dimanche du temps ordinaire}**
pour la famille LAUNOY – familles DIDIERJEAN-THOMAS – François TRIBOULOT les vivants & défunt de sa famille - Charles JACQUOT et sa famille – famille SEVERIN-ANXIONNAT

DIMANCHE 3 MARS

pas de messe sur la paroisse
10 h messe à Roville
10 h 30 messe à Jeanménil
16 h Concert « Jam For Joy »

Jean-Pierre VUILLEMIN nommé évêque auxiliaire de Metz



Le mardi 8 janvier, nous avons appris la nomination de l'abbé Jean-Pierre VUILLEMIN, évêque auxiliaire de Metz. Jean-Pierre est originaire de Rambervillers où ses parents habitent toujours. Il était depuis 6 ans curé modérateur de la paroisse Saint-Goëry (Epinal). Avec ses quatre frères et sa sœur, il a passé toute son enfance et son adolescence à Rambervillers où il a fréquenté l'école et le collège publics, l'école de musique et l'Harmonie, la troupe scoute... Son frère aîné François est aussi prêtre dans les Vosges ; sa sœur Isabelle, épouse Parmentier, habite Bult ; Philippe, Igney ; Jean-Rémy, Michel ont quitté les Vosges. Nous partageons la joie de ses parents et de sa famille, et nous assurons Jean-Pierre de notre prière. Nous rendons grâce à Dieu pour sa disponibilité. Nous demandons à Dieu de le soutenir dans sa nouvelle mission auprès de l'évêque de Metz et des habitants de la Moselle.

L'ordination épiscopale a lieu ce dimanche 3 février à 15h en la cathédrale de Metz

Qu'est-ce qu'un évêque ?

Il est le pasteur d' « une portion du peuple de Dieu qui lui a été confié ». En France, cette portion, le diocèse, correspond le plus souvent à un département. Par son ordination épiscopale, l'évêque est institué successeur des apôtres, avec une triple mission, un triple pouvoir :

enseigner (annonce de la parole de Dieu et transmission de la doctrine ;

sanctifier (par les sacrements, spécialement l'eucharistie) ;

gouverner (charge pastorale). Ordonné, il reçoit la plénitude du sacrement de l'ordre. Pour le seconder, il a auprès de lui les prêtres et les diacres, eux aussi ordonnés.

Évêque auxiliaire ?

Dans un diocèse important, l'évêque diocésain peut être assisté d'un évêque. Auxiliaire, il n'a pas la charge du diocèse ; il assure les activités que l'évêque diocésain lui confie.

Comment sont nommés les évêques ?

En France, les évêques sont nommés par le pape. Régulièrement les évêques d'une province adressent au nonce, représentant du pape à Paris, une liste de prêtres aptes à l'épiscopat. Les listes sont transmises à Rome. Lorsqu'un évêque doit être nommé, le nonce fait une liste de trois noms, après une enquête sur les candidats possibles. La Congrégation des évêques à Rome fait le choix de l'évêque au vu des propositions du nonce, et des suggestions de l'évêque diocésain s'il s'agit de la nomination d'un auxiliaire. Le prêtre est alors sollicité pour donner son accord. Pour les évêchés de Strasbourg et de Metz, l'accord du gouvernement français est demandé.

Nommé par le président de la République ?

Ces deux évêchés relèvent toujours du concordat de 1801. À la différence des nominations aux autres évêchés pour lesquels le gouvernement est 'consulté' avant la nomination par le pape, les nominations aux deux évêchés concordataires sont publiées au Journal Officiel de la République.

(d'après l'encyclopédie catholique Théo)